



JOKKOO

CONNECTER · PARTICIPER · TRANSFORMER

PLATEFORME CIVIC-TECH · SÉNÉGAL

Plateforme civic-tech de gouvernance locale par la donnée citoyenne

DOCUMENT INSTITUTIONNEL DE RÉFÉRENCE

Version consolidée - 2026

*À l'attention des collectivités territoriales, institutions publiques, bailleurs de fonds,
Gouvernements, organisations internationales, ONG et partenaires techniques*

Préparé par

Samba DIALLO

Fondateur & Directeur exécutif -JOKKOO SN

Politiste | Entrepreneur civique | Dakar, Sénégal

snjokkoo@gmail.com

77 434 15 18

TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé exécutif
2. Vision, ambition et raison d'être
3. Contexte et justification
4. Le problème public que résout JOKKOO
5. Proposition de valeur
6. Positionnement stratégique et différenciation
7. La plateforme JOKKOO : architecture et fonctionnement
8. Les modules fonctionnels
9. Axe prioritaire : Plans de Développement Communaux
10. Positionnement OGP et gouvernement ouvert
11. Valeur pour chaque catégorie d'acteurs
12. Modèle économique et viabilité financière
13. Stratégie de déploiement territorial
14. Stratégie partenariale et institutionnelle
15. Gouvernance, éthique et protection des données
16. Cadre juridique et institutionnel
17. Équipe et compétences
18. Budget d'amorçage et logique d'emploi des fonds
19. Cadre de suivi-évaluation et indicateurs d'impact
20. Analyse des risques et mitigation
21. Vision à moyen terme et passage à l'échelle
22. Appel à partenariat

Annexes Synthèse du projet et points à finaliser

1. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

JOKKOO SN est une initiative de civic-tech conçue pour renforcer la gouvernance locale au Sénégal en faisant de la donnée citoyenne un levier concret de décision publique, de planification territoriale, de transparence budgétaire et de mobilisation de ressources. Le projet répond à une faiblesse structurelle de nombreuses collectivités territoriales : l'insuffisance de données locales fiables, organisées et exploitables pour guider les choix publics, améliorer les services municipaux et dialoguer efficacement avec les citoyens comme avec les partenaires au développement.

Le projet s'inscrit dans le contexte de l'Acte III de la décentralisation, qui a accru les responsabilités des collectivités sans que toutes disposent d'outils adaptés de collecte, de structuration, de visualisation et d'exploitation de l'information territoriale. JOKKOO propose précisément cette infrastructure : une plateforme multicanale capable de capter les contributions citoyennes, de les transformer en indicateurs utiles, de les relier aux enjeux budgétaires et de les restituer sous forme de tableaux de bord et d'outils d'aide à la décision.

Au-delà de la participation citoyenne, JOKKOO se positionne comme une infrastructure territoriale de gouvernance par la donnée. Son ambition n'est pas de contourner les institutions publiques, mais de les renforcer en leur fournissant des outils concrets de dialogue, de pilotage, de visibilité et de coordination. Cette orientation institutionnelle constitue l'un des principaux facteurs de différenciation du projet.

Dans son état actuel, JOKKOO repose sur une base conceptuelle robuste, un cadrage stratégique avancé, une vitrine publique déployée, une structuration juridique engagée sous forme de SARL de droit OHADA, et une architecture produit articulée en cinq modules fonctionnels. La plateforme intègre un axe prioritaire consacré à la dématérialisation des Plans de Développement Communaux (PDC) et à la mise en visibilité des budgets pluriannuels, afin de faire de JOKKOO un outil de lisibilité territoriale et de mobilisation de financements extérieurs pour les collectivités.

JOKKOO s'adresse d'abord aux collectivités territoriales, mais sa proposition de valeur s'étend aux citoyens, à l'État, aux partenaires techniques et financiers, aux ONG, aux

chercheurs et à tout acteur engagé dans l'amélioration de la gouvernance locale. À moyen terme, le projet vise à contribuer à une modernisation durable de l'action publique locale au Sénégal, avant de proposer un modèle reproductible dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest confrontés à des défis similaires de décentralisation et de gouvernance territoriale.

Dimension	Description
Nom du projet	JOKKOO SN
Nature	Plateforme civic-tech de gouvernance locale par la donnée citoyenne
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée (SARL) - droit OHADA - Sénégal
Capital social	1 000 000 FCFA (100 parts de 10 000 FCFA)
Fondateur & Directeur executif	Samba Diallo, Diplômé en sciences politiques
Cible principale	557 collectivités territoriales sénégalaises
Modèle économique	B2G SaaS - abonnements municipaux + financements institutionnels
Architecture	Mobile-first, multicanale, offline-capable, multilingue (Wolof natif & Français)
Financement recherché	25 à 50 millions FCFA pour la phase pilote (5 communes, 12 mois)
Vision régionale	Déploiement progressif en Afrique de l'Ouest à partir de 2029

2. VISION, AMBITION ET RAISON D'ÊTRE

JOKKOO SN repose sur une conviction fondatrice : une gouvernance locale efficace, légitime et inclusive ne peut plus reposer sur des intuitions politiques, des consultations ponctuelles ou des données incomplètes. Elle doit s'appuyer sur des informations territoriales vivantes, traçables, accessibles et suffisamment organisées pour éclairer la décision publique, mobiliser les ressources disponibles et rendre compte des engagements pris devant les citoyens.

La raison d'être de JOKKOO, telle qu'elle est formalisée dans ses statuts constitutifs, consiste à contribuer à la transformation structurelle de la gouvernance locale en Afrique de l'Ouest, en faisant de la donnée citoyenne un bien public territorial au service des collectivités, des citoyens et du développement local durable. Cette formulation donne au projet une portée supérieure à celle d'un simple service numérique : JOKKOO se présente comme un instrument de transformation institutionnelle.

L'ambition stratégique du projet est triple. Il s'agit d'abord d'améliorer la capacité des communes à comprendre leur territoire et à piloter leurs priorités sur la base d'informations fiables et actualisées. Il s'agit ensuite de rendre la participation citoyenne plus utile, plus structurée et mieux intégrée aux cadres formels de planification et de budgétisation. Il s'agit enfin de créer un environnement d'information territoriale partagé permettant une meilleure coordination entre les collectivités, l'État, les bailleurs, les ONG et les partenaires de développement.

La vision à l'horizon 2030 est celle d'un Sénégal et progressivement d'une Afrique de l'Ouest où chaque collectivité territoriale dispose des outils numériques pour planifier, agir, rendre compte et mobiliser les ressources nécessaires à son développement ; et où chaque citoyen peut contribuer à la gouvernance de sa commune dans la langue qu'il parle, sur le canal qu'il utilise, depuis n'importe quel territoire.

3. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

3.1 La décentralisation sénégalaise : une ambition incomplète

Le Sénégal a engagé depuis 2013 une réforme majeure avec l'Acte III de la décentralisation, qui a étendu les compétences et les responsabilités des collectivités territoriales dans des domaines aussi cruciaux que la santé, l'éducation, l'urbanisme, l'environnement et le développement économique local. Cette montée en responsabilité n'a cependant pas toujours été accompagnée d'un renforcement équivalent des capacités techniques, informationnelles et numériques des communes. Beaucoup de collectivités doivent aujourd'hui planifier, arbitrer, budgétiser, rendre compte et mobiliser des partenaires avec des outils fragmentés, des **données obsolètes et des dispositifs de consultation peu institutionnalisés**.

3.2 Quatre déficits structurels

Le diagnostic qui fonde JOKKOO identifie quatre déficits cumulatifs qui fragilisent la gouvernance locale au Sénégal.

Le premier est un déficit d'information. Une part importante des communes rurales et péri-urbaines fonctionne avec des données territoriales incomplètes ou dépassées, ce qui affaiblit la qualité de la planification locale et la pertinence des arbitrages budgétaires. Les **Plans de Développement Communaux** existent dans la quasi-totalité des collectivités, mais demeurent inaccessibles aux citoyens, aux partenaires et souvent aux élus eux-mêmes une fois rédigés.

Le deuxième est un déficit de participation. Les mécanismes de consultation citoyenne restent souvent peu structurés, élitistes ou déconnectés des cycles formels de décision. Les signalements de problèmes locaux voirie dégradée, eau non potable, éclairage défaillant n'ont aucun canal formel de remontée. **Le citoyen se retrouve spectateur de sa propre commune.**

Le troisième est un déficit de redevabilité. Les élus locaux ne rendent compte de leur mandat que lors des élections. Aucun outil ne permet aux citoyens de suivre l'exécution des promesses électorales, ni l'avancement des projets inscrits dans les Plans de Développement Communaux. La redevabilité reste formelle et non opérationnelle.

Le quatrième est un déficit numérique adapté. Les solutions de e-gouvernement existantes sont conçues pour des profils d'utilisateurs qui ne correspondent pas à la majorité des Sénégalais. Elles exigent une connexion stable, une maîtrise du français et une familiarité avec des interfaces complexes, ignorant les quatre-vingts pour cent (80%) de la population qui communiquent en Wolof et les régions où la connectivité reste intermittente.

3.3 L'opportunité numérique

Dans le même temps, le Sénégal présente une opportunité numérique forte. Le taux de pénétration mobile dépasse quatre-vingt-dix pour cent (90%), l'usage des messageries comme WhatsApp est massif, et les pratiques numériques progressent dans toutes les catégories d'acteurs, y compris dans les territoires les plus éloignés. Le problème n'est donc pas l'absence de connexion, mais l'absence d'outils publics ou para-publics adaptés au contexte réel des communes, à la diversité des usagers et aux contraintes de connectivité.

C'est dans cet espace que JOKKOO intervient : non comme une technologie isolée, mais comme une réponse structurée à un besoin de gouvernance territoriale outillée.

NB : JOKKOO SN est une plateforme civic-tech orientée gouvernance locale, pensée pour collecter, organiser, analyser et restituer les données générées par les citoyens et les collectivités afin d'améliorer la planification, le suivi budgétaire, la qualité des services municipaux, la transparence et la coordination territoriale. Le projet combine une logique de participation citoyenne, une logique de gestion municipale et une logique de pilotage territorial. Il ne s'agit donc pas uniquement d'offrir aux citoyens un canal d'expression, mais de transformer cette expression en matière utile pour l'administration locale, les élus, les partenaires et les dispositifs de développement. La plateforme s'appuie historiquement sur une architecture multicanale web, mobile, SMS et WhatsApp à laquelle s'ajoute une logique de relais physiques ou administratifs dans les mairies, afin de garantir une participation la plus inclusive possible. Cette architecture permet à JOKKOO d'être pertinent à la fois dans les zones urbaines, périurbaines et rurales.

4. LE PROBLÈME PUBLIC QUE RÉSOUT JOKKOO

Le problème central auquel répond JOKKOO peut être formulé ainsi : **les collectivités territoriales ont besoin d'un système simple, crédible et contextualisé pour transformer la réalité du terrain en information utile à la décision publique. Aujourd'hui, les besoins des citoyens sont exprimés de manière diffuse, peu formalisée et rarement reliée aux cadres officiels de planification ou de budgétisation.**

Cette faiblesse produit plusieurs effets négatifs en cascade. Les priorités communales peuvent être mal hiérarchisées faute d'une connaissance précise du terrain. Les citoyens se sentent peu écoutés, ce qui fragilise la légitimité des institutions locales. Les services municipaux restent difficiles à suivre et à évaluer. Les budgets sont peu lisibles pour la population. Et les partenaires extérieurs disposent de trop peu de visibilité sur les besoins réels, les projets existants et les perspectives de financement des collectivités.

JOKKOO résout ce problème en créant une chaîne fonctionnelle complète allant de la collecte à la décision : collecte des contributions citoyennes, catégorisation et structuration, standardisation des données, visualisation sous forme de tableaux de bord, aide à la décision, intégration dans les cycles de planification, et mobilisation de ressources extérieures. C'est cette continuité fonctionnelle, allant de la parole citoyenne à l'action publique, qui constitue la valeur réelle du projet.

5. PROPOSITION DE VALEUR

La proposition de valeur de JOKKOO peut être résumée en une formulation : **faire de la donnée citoyenne un actif public stratégique pour une gouvernance locale plus inclusive, plus efficace et plus légitime.**

Pour les communes, JOKKOO offre un meilleur pilotage des priorités locales, des tableaux de bord consolidés, une meilleure traçabilité des demandes citoyennes, un appui à la planification pluriannuelle et un outil de lisibilité institutionnelle vers les partenaires et les bailleurs. La plateforme permet à une commune de rendre visible ce qu'elle fait, de structurer ce qu'elle projette et de démontrer aux partenaires l'existence de projets concrets et finançables.

Pour les citoyens, JOKKOO crée des canaux concrets de contribution, d'information et d'interaction avec la mairie dans les langues qu'ils parlent et sur les outils qu'ils utilisent déjà. Elle transforme le signalement informel en processus suivi et documenté, donnant au citoyen la visibilité que son expression produit un effet.

Pour les partenaires techniques et financiers, la plateforme fournit une lecture plus claire des besoins territoriaux, des projets en cours et des indicateurs de gouvernance. Avec l'axe Plans de Développement Communaux, elle devient une interface entre les ambitions communales et les exigences d'information des bailleurs, facilitant la due diligence, le suivi de projet et la mesure d'impact.

Pour l'État et les structures d'appui à la décentralisation, JOKKOO peut devenir un levier d'harmonisation des données locales, de remontée d'information territoriale et de modernisation de la gouvernance décentralisée, en cohérence avec les engagements du Sénégal dans le cadre du **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert**.

La force de cette proposition de valeur réside dans sa double nature : JOKKOO est simultanément un outil de gestion interne pour la commune et un outil de relation institutionnelle vers l'extérieur. ***Cette dualité est rare dans le paysage des solutions civic-tech actuelles.***

6. POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE ET DIFFÉRENCIATION

JOKKOO se distingue des plateformes classiques de signalement citoyen, des outils de participation purement délibératifs et des solutions numériques génériques importées de contextes plus connectés. Des références comme FixMyStreet, Decidim ou Ushahidi ont démontré une valeur réelle dans leurs contextes d'origine, mais elles ne répondent pas entièrement aux contraintes sénégalaises : faible connectivité dans les zones rurales, barrières linguistiques, absence d'intégration aux instruments formels de planification et de budget, et inadaptation au profil réel des communes africaines.

La différenciation de JOKKOO repose sur cinq éléments constitutifs.

Le premier est son ancrage dans la décentralisation sénégalaise. JOKKOO n'est pas une solution importée et adaptée ; elle est pensée depuis les réalités des communes sénégalaises, de l'Acte III et des dynamiques institutionnelles locales. Cette connaissance du contexte est irremplaçable.

Le deuxième est son architecture multicanale inclusive. En combinant application mobile, version web, SMS et WhatsApp avec une logique offline-first, JOKKOO garantit l'accès à tous les profils d'utilisateurs, y compris dans les zones les moins connectées.

Le troisième est l'usage du Wolof comme langue par défaut, avec des contenus audio pour les **citoyens peu alphabétisés**. C'est la première plateforme de gouvernance locale à inscrire la langue nationale majoritaire au cœur de son architecture.

Le quatrième est la volonté d'intégrer la donnée citoyenne aux cadres formels de planification et de budget, transformant la participation en matière exploitable par les cycles décisionnels municipaux plutôt qu'en simple expression symbolique.

Le cinquième est la dématérialisation des Plans de Développement Communaux et la visibilité sur les budgets pluriannuels, qui transforment JOKKOO d'un outil participatif en véritable levier de mobilisation de ressources extérieures pour les communes.

7. LA PLATEFORME JOKKOO : ARCHITECTURE ET FONCTIONNEMENT

JOKKOO est une infrastructure numérique bidirectionnelle. Elle ne se contente pas de délivrer de l'information aux citoyens : elle permet aussi aux citoyens de produire de la donnée qui alimente les processus de décision locale. Cette bidirectionnalité distingue fondamentalement JOKKOO d'un simple portail d'information municipale.

La plateforme repose sur quatre principes architecturaux non négociables. Elle est mobile-first : l'interface principale est conçue pour les smartphones d'entrée de gamme, sans requérir d'ordinateur pour accéder aux fonctionnalités essentielles. Elle est multicanale : accessible via application mobile, version web, SMS et WhatsApp, garantissant l'accès même en l'absence de connexion de qualité. **Elle est offline-capable : les fonctionnalités critiques fonctionnent en mode hors ligne avec synchronisation différée.** Elle est multilingue nativement : le Wolof est la langue par

défaut, le français, le Pulaar et le Sérère seront également progressivement intégrés, avec des contenus audio pour compenser les barrières d'alphabétisation.

Sur le plan fonctionnel, JOKKOO combine une logique de traitement de la donnée et une suite de services municipaux numériques. La logique de traitement suit quatre étapes : collecte des contributions citoyennes et des données municipales, catégorisation par type et par territoire, standardisation dans des formats exploitables, puis visualisation sous forme de tableaux de bord adaptés aux différents profils d'utilisateurs. Cette ossature technique est complétée par cinq modules métiers et un axe stratégique transversal.

8. LES CINQ MODULES FONCTIONNELS

Module 1 - Accueil : le portail de la commune

Le premier module constitue le point d'entrée personnalisé de chaque citoyen vers sa collectivité territoriale. Il offre un accès clair et structuré à l'ensemble des informations relatives à la commune : profil institutionnel, liste des élus avec leurs contacts, organigramme des services, compétences légales de la collectivité, actualités et annonces officielles, calendrier des conseils municipaux et des événements locaux, et annuaire géolocalisé des services publics de proximité. L'interface est disponible en Wolof, français, Pulaar et Sérère (Bientôt), avec une navigation simplifiée adaptée aux utilisateurs peu familiers des outils numériques.

Ce module incarne la fonction première de JOKKOO : rendre la commune visible et lisible pour ses administrés, en faisant de l'information institutionnelle un bien public accessible à tous.

Module 2 - Signaler : la voix du citoyen

Le deuxième module constitue le canal de participation directe. Il permet à tout citoyen de signaler un problème local dégradation d'infrastructure, défaillance d'un service public, risque environnemental, ou tout autre situation nécessitant une intervention municipale et de suivre le traitement de ce signalement jusqu'à sa résolution.

Le signalement peut être effectué par géolocalisation accompagnée d'une photo, d'un message audio ou d'un texte, sans connexion stable requise. Pour les citoyens peu

alphabétisés, un message vocal en Wolof suffit. **Chaque signalement reçoit un numéro de suivi unique et déclenche une notification automatique au service municipal compétent, qui dispose d'un tableau de bord consolidé des signalements reçus, en cours de traitement et résolus. Le citoyen est notifié à chaque étape du traitement de sa demande.**

Ce module transforme un processus informel l'interpellation orale ou le recours à des intermédiaires en procédure traçable, documentée et mesurable, bénéfique à la fois pour le citoyen et pour l'administration.

Module 3 - L'État agit : la transparence institutionnelle

Le troisième module est le dispositif de redevabilité budgétaire et institutionnelle de la commune. Il rend visibles et accessibles les actions, décisions et dépenses de la collectivité territoriale à destination de tous les citoyens et partenaires.

Ce module permet la publication des budgets communaux annuels sous forme de visualisations simplifiées et compréhensibles, le suivi de l'exécution budgétaire en temps réel, la mise en ligne des délibérations du conseil municipal, la publication des marchés publics avec leurs appels d'offres et résultats d'attribution, ainsi que la mise à disposition des rapports d'activité périodiques de la mairie. Il couvre également le suivi des réalisations et des projets en cours avec leur taux d'avancement.

Ce module répond directement au déficit de transparence identifié dans le diagnostic : aujourd'hui, les budgets communaux sont peu lisibles et rarement publiés sous une forme accessible aux citoyens. JOKKOO les rend intelligibles, vérifiables et comparables.

Module 4 - Suivi : la redevabilité en action

Le quatrième module est l'instrument de redevabilité des élus locaux. Il permet aux citoyens de suivre l'avancement des engagements pris par leurs élus et des projets inscrits dans les Plans de Développement Communaux, et aux communes de démontrer leur performance de manière structurée et vérifiable.

Ce module intègre un tableau de bord des engagements électoraux confrontés aux réalisations effectives, la consultation des Plans de Développement Communaux dématérialisés et structurés en fiches projets individuelles, la visualisation des budgets pluriannuels avec l'écart entre ce qui est planifié et ce qui est exécuté, des alertes

automatiques à destination des citoyens en cas de retard ou de modification d'un projet, et un espace de commentaires citoyens sur l'avancement de chaque projet communal.

Ce module est au cœur de la théorie du changement de JOKKOO : l'information crée la conscience, la conscience active la participation, et la participation produit la redevabilité.

Module 5 : Recouvrement fiscal et transparence budgétaire

Ce module vise à renforcer la mobilisation des ressources propres de la Commune en améliorant la communication entre la Direction Administrative et Financière, le Centre des Impôts et Domaines et les contribuables assujettis à la fiscalité locale, notamment la Contribution Foncière des Propriétés Bâties, la Contribution Foncière des Propriétés Non Bâties et la Contribution Globale Unique.

JOKKOO SN déploie à cet effet une interface de tableau de bord permettant au Directeur Administratif et Financier de suivre en temps réel l'état des recettes fiscales par nature d'impôt et par secteur géographique, sur la base des données transmises par le Centre des Impôts et Domaines dans le cadre d'un accord de partage de données à formaliser entre les deux institutions.

La plateforme permet également l'envoi automatisé de notifications via SMS et WhatsApp aux contribuables assujettis, les informant de leur situation fiscale et les invitant à se régulariser, ainsi que la mise à disposition d'un portail simplifié permettant à chaque contribuable de vérifier son statut et de prendre rendez-vous auprès du service compétent sans déplacement préalable.

Le déploiement effectif de ce module est subordonné à la conclusion d'un accord de collaboration entre la Commune et le Centre des Impôts et Domaines compétente, que les deux parties s'engagent à co-initier dans le premier mois suivant la signature des présentes. JOKKOO SN apporte son concours technique et institutionnel à la préparation de cet accord

Module 6 : État civil numérique et accueil des usagers

Ce module ne vise pas à remplacer ni à modifier le logiciel de gestion de l'état civil, actuellement en usage dans le service d'état civil de la Commune. Il vise exclusivement à construire une interface citoyenne externe permettant de fluidifier les interactions entre les usagers et ce service, sans modification du système existant.

Concrètement, le module déploie les fonctionnalités suivantes : un système de prise de rendez-vous en ligne accessible via Site Web, WhatsApp ou SMS pour toute demande d'acte d'état civil, acte de naissance, certificat de mariage, certificat de résidence et autres documents permettant à l'utilisateur de planifier son passage sans se présenter physiquement aux guichets ; un système de notification automatique informant l'utilisateur de l'état d'avancement de sa demande et de la disponibilité de son document ; un tableau de bord de gestion de la file d'attente mis à disposition des agents du service, permettant de visualiser les rendez-vous, de suivre les délais de traitement et d'optimiser la charge de travail des agents.

JOKKOO SN s'engage par ailleurs à former les agents du service d'état civil à l'utilisation de ce tableau de bord et à diagnostiquer, conjointement avec les services techniques de la Commune, les besoins prioritaires en équipement notamment en matériel d'impression afin de formuler des recommandations à l'intention des partenaires techniques et financiers de la Commune.

Module 7 - JOKKOO Hub : le catalyseur partenarial

Le cinquième module est l'espace collaboratif et institutionnel de la plateforme. Il relie la commune à ses partenaires organisations non gouvernementales, associations, bailleurs, acteurs de la coopération décentralisée et facilite la mobilisation de ressources en rendant visibles les projets et les besoins locaux.

Ce module comprend un annuaire structuré des projets communaux ouverts à partenariat ou à financement, une interface de mise en relation directe entre la commune et des partenaires potentiels, un tableau de bord agrégé permettant aux décideurs institutionnels et aux bailleurs d'analyser les données de gouvernance locale, un accès aux données ouvertes pour les chercheurs, journalistes et institutions, et une connexion progressive aux réseaux internationaux de coopération décentralisée tels que Cités et Gouvernements Locaux Unis, l'Association Internationale des Maires Francophones et les réseaux de jumelage.

Ce module transforme JOKKOO d'un outil de gouvernance interne en instrument de diplomatie territoriale, permettant aux communes de nouer des partenariats et de mobiliser des ressources qu'elles ne pourraient pas atteindre sans visibilité numérique.

9. AXE PRIORITAIRE : PLANS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUX

La dématérialisation et la valorisation des Plans de Développement Communaux constituent l'axe de différenciation le plus stratégique de JOKKOO. C'est le pivot qui transforme la plateforme d'un outil de participation citoyenne en un véritable instrument de mobilisation de ressources pour les collectivités territoriales.

9.1 Le problème des PDC invisibles

L'Acte III de la décentralisation impose à chaque collectivité territoriale de disposer d'un Plan de Développement Communal, document stratégique sur cinq ans définissant les orientations, les projets prioritaires, les budgets prévisionnels et les sources de financement envisagées. Ces plans existent dans la quasi-totalité des 557 communes sénégalaises. Pourtant, ils restent inaccessibles : aux citoyens, qui ignorent ce que leur commune a prévu ; aux partenaires internationaux, qui ne peuvent pas identifier les communes alignées avec leurs priorités sectorielles ; aux investisseurs et aux ONG, qui cherchent des projets locaux à co-financer. Le résultat est éloquent : des financements non mobilisés, des partenariats qui ne se nouent pas, des projets qui dorment faute de visibilité.

9.2 Ce que JOKKOO apporte concrètement

JOKKOO dématérialise les Plans de Développement Communaux et les structure en données exploitables. Chaque PDC est numérisé et rendu consultable en format complet, avec une synthèse accessible en Wolof pour les citoyens. Chaque projet du PDC devient une fiche individuelle consultable, incluant le secteur d'intervention, la localité concernée, le coût estimé, le statut de financement et le calendrier prévisionnel. Tout projet non financé génère automatiquement un signal visible pour les partenaires potentiels. Une carte interactive localise chaque projet sur le territoire communal. Le module de suivi budgétaire confronte en temps réel le budget prévu dans le PDC et le budget effectivement exécuté, produisant un indicateur de performance financière locale.

9.3 L'argument de la coopération décentralisée

La coopération décentralisée est un mécanisme par lequel des collectivités territoriales étrangères françaises, espagnoles, canadiennes, belges financent directement des projets dans des communes partenaires. La France dispose à elle seule de plus de mille cinq cents coopérations décentralisées actives avec des pays africains. Le problème central est que

les villes partenaires potentielles ne savent pas quels projets sont prioritaires dans les communes africaines, quel est le niveau de gouvernance locale, ni à qui s'adresser. En publiant les PDC et les fiches projets des communes sur JOKKOO, la plateforme devient l'annuaire de référence des projets locaux finançables au Sénégal un outil que la Direction Générale des Collectivités Territoriales, l'AFD, la Délégation de l'Union Européenne et les réseaux de coopération décentralisée n'ont pas encore à leur disposition.

Acteur	Valeur apportée par l'axe PDC
Commune	Outil de mobilisation de ressources, visibilité internationale, crédibilité institutionnelle
Citoyen	Connaissance des engagements et suivi des projets dans son quartier ou village
Partenaire international	Base de données structurée des projets locaux, due diligence facilitée
État central	Tableau de bord national sur la mise en œuvre des PDC dans toutes les communes
Bailleur	Suivi d'impact en temps réel, transparence sur l'utilisation des fonds

10. POSITIONNEMENT OGP ET GOUVERNEMENT OUVERT

Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert est une initiative multilatérale regroupant plus de soixante-quinze pays et cent cinquante gouvernements locaux engagés à promouvoir la transparence, la participation citoyenne, la redevabilité et l'innovation technologique. Le Sénégal en est membre et s'est engagé à soumettre des Plans d'Action Nationaux comportant des engagements évalués par un mécanisme indépendant. Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert a également lancé OGP Local, un programme dédié aux gouvernements infranatifs ouvrant une participation directe aux collectivités territoriales.

JOKKOO répond directement à six des sept critères d'évaluation utilisés par ce programme pour qualifier les engagements nationaux. La plateforme n'est pas seulement compatible avec le référentiel du gouvernement ouvert : elle en est un outil d'implémentation naturel pour le Sénégal. Ce positionnement ouvre l'accès à un écosystème global de financeurs, de partenaires et de légitimateurs institutionnels, notamment l'OCDE via son Programme Gouvernement Ouvert, l'Ambassade de France

via le Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants, et l'Agence Française de Développement via ses programmes de gouvernance locale.

Critère OGP	Module JOKKOO	Contribution concrète
Transparence budgétaire	L'État Agit	Publication des budgets et de l'exécution financière communale
Accès à l'information	Accueil + Suivi	Information en Wolof sur mobile bas de gamme
Participation citoyenne	Signaler	Signalements géolocalisés par les usagers
Données ouvertes	JOKKOO Hub	Base de données locales structurées et accessibles
Redevabilité	Suivi	Suivi des engagements élus et exécution des PDC
Innovation technologique	Architecture globale	Solution mobile-first, offline-capable, multilingue

11. VALEUR POUR CHAQUE CATÉGORIE D'ACTEURS

11.1 Pour les collectivités territoriales

Pour les communes, JOKKOO représente d'abord un outil de visibilité sur leur propre territoire. La plateforme centralise des informations qui, autrement, resteraient dispersées entre registres, documents, remontées orales, plaintes, notes de service ou fichiers non harmonisés. Elle permet ensuite une meilleure articulation entre besoins citoyens, services municipaux, arbitrages budgétaires et documents de planification, améliorant à la fois la qualité des décisions et la capacité de la commune à les justifier. Avec l'axe PDC et budgets pluriannuels, JOKKOO devient enfin un outil de valorisation stratégique du territoire, déterminant dans la recherche de partenariats et de financements extérieurs.

11.2 Pour les citoyens

Pour les citoyens, JOKKOO crée des canaux d'interaction accessibles avec la mairie, en s'appuyant sur des pratiques existantes : le mobile, le SMS, WhatsApp plutôt qu'en imposant des usages artificiels. La plateforme accroît également le sentiment d'utilité de la participation : lorsqu'une contribution est collectée, structurée, suivie et reliée à un cadre d'action publique, le citoyen perçoit comment son expression peut peser dans les

décisions locales. C'est un facteur déterminant de confiance et de légitimité institutionnelle.

11.3 Pour les partenaires techniques et financiers

Pour les bailleurs, les ONG et les agences de coopération, JOKKOO offre une perspective particulièrement précieuse : celle d'un outil capable de rendre les territoires plus lisibles, plus suivables et plus comparables. Cela facilite l'identification des priorités, le ciblage des interventions, le suivi de projet, la mesure d'impact et le dialogue avec les collectivités. À mesure que l'axe PDC sera consolidé, JOKKOO deviendra une interface indispensable entre les ambitions communales et les exigences d'information des partenaires extérieurs.

11.4 Pour l'État et l'écosystème de décentralisation

Pour l'État, JOKKOO peut contribuer à améliorer la circulation de l'information locale, à harmoniser les formats de remontée et à soutenir l'opérationnalisation de la décentralisation. Le projet s'inscrit dans une logique de renforcement des institutions locales, non de substitution. Il peut intéresser les structures nationales engagées sur la modernisation administrative, la transparence, la gouvernance des données publiques et la territorialisation des politiques publiques.

12. MODÈLE ÉCONOMIQUE ET VIABILITÉ FINANCIÈRE

12.1 Un modèle B2G SaaS hybride

JOKKOO opère selon un modèle Business-to-Government en mode Software-as-a-Service : les collectivités territoriales sont les clientes principales de la plateforme, qu'elles souscrivent par abonnement annuel. Ce modèle est complété par des prestations de services à valeur ajoutée et par des financements institutionnels dans la phase de lancement. Ce positionnement est stratégiquement solide pour trois raisons : la demande est structurelle et non cyclique, la clientèle est solvable via les transferts de l'État et les financements de partenaires, et la relation est durable une commune qui adopte JOKKOO n'a pas vocation à changer d'outil d'une année à l'autre.

12.2 Les piliers de revenus

Le premier pilier est constitué des abonnements municipaux annuels, couvrant l'accès à la plateforme, la formation initiale, le support technique et les mises à jour. La tarification varie entre cinq cent mille et deux millions de francs CFA par commune et par an selon la taille de la collectivité.

Le deuxième pilier comprend les services à valeur ajoutée : numérisation des Plans de Développement Communaux, formation approfondie des équipes, reporting institutionnel personnalisé, tableaux de bord sur mesure et accompagnement à la mobilisation de ressources.

Le troisième pilier regroupe les financements institutionnels : subventions de bailleurs bilatéraux et multilatéraux, fonds d'appui à la décentralisation, programmes du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert et financements de démarrage pour la phase pilote.

12.3 Trajectoire de viabilité

Horizon	Communes cibles	CA abonnements estimé	Financement institutionnel
An 1 — 2026	5 communes pilotes	5 millions FCFA	25 à 50 millions FCFA
An 2 — 2027	20 communes	20 millions FCFA	100 à 200 millions FCFA
An 3 — 2028	55 communes	55 millions FCFA	Autofinancement partiel
An 5 — 2030	150 communes et plus	150 millions FCFA et plus	Modèle autofinancé

Sur la base d'un abonnement moyen d'un million de francs CFA par commune et par an, le marché adressable sénégalais atteint cinq cent cinquante-sept millions de francs CFA annuels. L'objectif de JOKKOO est de couvrir dix pour cent de ce marché en trois ans, soit environ cinquante-cinq communes, pour un chiffre d'affaires récurrent de cinquante-cinq millions de francs CFA.

13. STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

JOKKOO adopte une stratégie de déploiement progressif, fondée sur la validation terrain avant la montée en charge. La qualité des premiers cas d'usage comptera davantage que le volume initial de collectivités couvertes.

Phase 1 Pilote (Second semestre 2026) : 5 communes

Cette phase vise la sélection et l'activation de cinq communes volontaires représentant trois profils distincts urbain, péri-urbain et rural pour valider la robustesse de la solution dans des contextes différenciés. Elle comprend la finalisation du module PDC, la formation des équipes municipales, la numérisation des premiers Plans de Développement Communaux, le lancement officiel de la plateforme et la production d'un rapport d'étape documentant les premiers indicateurs d'impact.

Les critères de sélection des communes pilotes portent sur l'existence d'un Plan de Développement Communal récent, la disponibilité d'une équipe technique municipale, l'ouverture du maire ou du secrétaire général à la gouvernance numérique, et l'accessibilité pour le suivi terrain.

Phase 2 Régionale (2027) : 20 communes

Cette phase vise le déploiement structuré dans vingt communes réparties sur deux régions, en partenariat institutionnel avec la Direction Générale des Collectivités Territoriales. Elle comprend l'intégration de JOKKOO dans le Plan d'Action National du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert du Sénégal, l'engagement d'un premier bailleur international, le lancement de JOKKOO Hub pour la coopération décentralisée et les premières collaborations internationales facilitées via la plateforme.

Phase 3 Nationale (2028) : 55 communes

Cette phase vise la couverture de toutes les capitales régionales sénégalaises et l'atteinte d'un autofinancement partiel via les abonnements municipaux. Elle comprend la mise en ligne de cinquante-cinq Plans de Développement Communaux, le dépassement du seuil de trente partenariats de coopération décentralisée facilités, et la préparation du déploiement en Afrique de l'Ouest.

Phase 4 Afrique de l'Ouest (2029-2030)

Cette phase vise l'extension progressive de JOKKOO à d'autres pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest partageant des problématiques comparables de décentralisation, d'usage mobile et de gouvernance territoriale. Le Sénégal aura alors servi de terrain de validation robuste et de modèle reproductible.

14. STRATÉGIE PARTENARIALE ET INSTITUTIONNELLE

La stratégie partenariale de JOKKOO repose sur la construction progressive de trois cercles de partenariats concentriques.

Le premier cercle est celui des communes pilotes. Ce sont les partenaires fondateurs de JOKKOO, ceux qui co-construisent l'outil, valident les usages et produisent les premières preuves d'impact. Leur engagement formel lettres d'intérêt, conventions de partenariat, participation aux formations est le signal de crédibilité le plus important que JOKKOO puisse offrir aux institutions et aux bailleurs.

Le deuxième cercle est celui des structures publiques d'appui à la décentralisation. La Direction Générale des Collectivités Territoriales, le Bureau de Suivi et d'Évaluation des Politiques Publiques de la Présidence, l'Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption et l'Autorité de Régulation des Marchés Publics constituent des partenaires institutionnels de légitimation indispensables pour le déploiement national.

Le troisième cercle est celui des partenaires techniques et financiers. L'Agence Française de Développement, la Délégation de l'Union Européenne à Dakar, le Fonds de Solidarité pour les Projets Innovants de l'Ambassade de France, la GIZ, l'USAID, et le Programme Gouvernement Ouvert de l'OCDE constituent les cibles prioritaires de financement, en cohérence avec le positionnement OGP de JOKKOO. Au niveau international, les réseaux Cités et Gouvernements Locaux Unis et l'Association Internationale des Maires Francophones constituent des portes d'entrée vers la coopération décentralisée mondiale.

15. GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET PROTECTION DES DONNÉES

15.1 La doctrine de gouvernance des données

L'un des points les plus solides de JOKKOO réside dans sa doctrine de gouvernance des données, formalisée dans ses statuts constitutifs. JOKKOO s'engage solennellement à ne jamais commercialiser les données personnelles des citoyens, à ne pas les exploiter à des fins politiques, électorales ou partisans, et à procéder à une anonymisation systématique des contributions individuelles. Les données produites par les usagers de la plateforme sont des données d'intérêt public : elles appartiennent aux citoyens et sont traitées exclusivement au service de la gouvernance locale.

Cette orientation éthique n'est pas seulement un gage de conformité légale. Dans un contexte où la confiance dans les usages de la donnée publique est sensible, elle constitue

un avantage stratégique différenciant. JOKKOO se positionne comme une plateforme responsable, protectrice et institutionnellement sérieuse.

15.2 Les engagements opérationnels

- Non-commercialisation : aucune donnée personnelle n'est vendue ou cédée à des tiers à des fins commerciales.
- Minimisation : seules les données strictement nécessaires au fonctionnement du service sont collectées.
- Transparence : les citoyens sont informés de la nature et de l'usage de toute donnée collectée.
- Souveraineté numérique : les données sont hébergées sur des serveurs conformes aux exigences de la Commission de Protection des Données Personnelles du Sénégal.
- Supervision indépendante : les statuts prévoient la possibilité de constituer un comité indépendant de supervision de la mission sociale, ainsi que la réalisation d'audits indépendants.

À mesure que JOKKOO grandira, la gouvernance de l'organisation sera renforcée selon trois dimensions complémentaires : une gouvernance stratégique, une gouvernance opérationnelle et une gouvernance éthique et de supervision des données. La mise en place progressive d'instances ou de mécanismes consultatifs crédibles renforcera la confiance des partenaires institutionnels et des bailleurs.

16. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

JOKKOO SN est constituée en Société à Responsabilité Limitée de droit sénégalais, régie par le cadre de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires. Le capital social est fixé à un million de francs CFA, réparti en cent parts sociales de dix mille francs CFA chacune, déposé auprès d'ECOBANK Sénégal. La société est enregistrée à Dakar, Point E. Le fondateur Samba Diallo en assure la gérance.

L'objet social de JOKKOO SN couvre explicitement la conception, le développement, le déploiement et l'exploitation d'une plateforme numérique de civic-tech dédiée à la

gouvernance locale, à la transformation des contributions citoyennes en indicateurs territoriaux, à la fourniture de services de gouvernance numérique et à la production de données territoriales pour des partenaires publics et de développement.

Ce cadre juridique est un atout majeur : il démontre que le projet a dépassé le stade informel et dispose d'une structure légalement reconnue, capable d'ester en justice, de signer des contrats et de recevoir des financements. La phase de consolidation administrative en cours finalisation des mentions de siège, dépôt bancaire et immatriculation définitive accompagnera la consolidation stratégique.

17. ÉQUIPE ET COMPÉTENCES

17.1 Fondateur et gérant

Samba Diallo est le fondateur et gérant de JOKKOO SN. Politiste de formation, il est titulaire d'une Licence en Science Politique de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et poursuit un double Master à l'Université Gaston Berger et Cheikh Anta Diop de Dakar : un Master en Paix et Sécurité et un Master professionnel en Action Humanitaire, Mines et Énergies. Son profil se situe à l'intersection de la science politique, de la gouvernance publique et des politiques de développement.

Il est également co-directeur d'Impactus Afrika, réseau panafricain de leadership jeune actif dans plus de vingt pays africains et la diaspora. Ses travaux sur la gouvernance africaine, les dynamiques sahéliennes et la décentralisation ont été publiés par Africivistes et le SN Soft Power Think Tank.

17.2 Compétences critiques à renforcer

La réussite de JOKKOO dépendra de la capacité à transformer ce noyau visionnaire en équipe pluridisciplinaire stabilisée. Les profils prioritaires à recruter portent sur l'architecture produit et le développement full-stack, le déploiement territorial et l'accompagnement des communes, la relation institutionnelle et partenariale, l'analyse de données et la visualisation territoriale, et le suivi-évaluation d'impact.

18. BUDGET D'AMORÇAGE ET LOGIQUE D'EMPLOI DES FONDS

Le déploiement de la phase pilote sur cinq communes sur douze mois requiert un financement d'amorçage estimé entre vingt-cinq et cinquante millions de francs CFA. Ce budget couvre l'ensemble des besoins opérationnels de la phase de validation terrain.

Poste budgétaire	Montant minimum (FCFA)	Montant maximum (FCFA)
Développement et intégration du module PDC	8 000 000	12 000 000
Formation des équipes communales 5	2 000 000	3 500 000
Accompagnement terrain et suivi pilote 12 mois	3 000 000	5 000 000
Communication institutionnelle et kit partenaires	1 500 000	3 000 000
Infrastructure technique et hébergement 12 mois	2 000 000	4 000 000
Numérisation des PDC 5 communes	1 500 000	2 500 000
Fonctionnement et charges administratives	3 000 000	5 000 000
Imprévus — 10 %	2 100 000	3 500 000
TOTAL	23 100 000	38 500 000

18.2 Financements ciblés

Programme	Type	Enveloppe estimée
ADEPME IMPACT-PME INNOVATION	National	15 à 50 millions FCFA
Ambassade de France — FSPI Dakar	Bilatéral	Jusqu'à 150 000 euros
AFD — Gouvernance locale Sénégal	Bilatéral	100 à 500 millions FCFA
Union Européenne - PAGTL	Multilatéral	Programme pluriannuel
GIZ - Gouvernance locale Afrique de l'Ouest	Bilatéral	50 à 300 millions FCFA
OCDE - Programme Gouvernement Ouvert	Multilatéral	Variable

19. CADRE DE SUIVI-ÉVALUATION ET INDICATEURS D'IMPACT

Le dispositif de suivi-évaluation de JOKKOO est organisé autour de quatre niveaux d'indicateurs articulés à la théorie du changement du projet.

Le premier niveau mesure l'adoption de la plateforme : nombre de communes actives, nombre d'agents municipaux formés, nombre de citoyens enregistrés, nombre de PDC publiés.

Le deuxième niveau mesure la qualité de l'usage : taux de réponse aux signalements citoyens, délai moyen de traitement, taux d'actualisation des informations par les communes, qualité et exhaustivité des données publiées.

Le troisième niveau mesure les effets sur la gouvernance locale : amélioration de la participation citoyenne mesurée par enquête, amélioration perçue de la transparence et de la redevabilité, qualité des documents de planification produits.

Le quatrième niveau mesure les effets sur la coordination et la mobilisation de ressources : nombre de partenariats de coopération décentralisée facilités via JOKKOO Hub, montant des financements extérieurs mobilisés grâce à la visibilité des PDC, nombre de projets communaux co-financés.

Indicateur	Cible An 1	Cible An 2	Cible An 3
Communes actives	5	20	55 et plus
Citoyens enregistrés	10 000	50 000	200 000 et plus
PDC publiés en ligne	5	20	55 et plus
Signalements traités	500	5 000	30 000 et plus
Taux de réponse aux signalements	60 %	70 %	80 % et plus
Partenariats internationaux facilités	1	5	15 et plus
Agents municipaux formés	25	100	200 et plus

20. ANALYSE DES RISQUES ET STRATÉGIES DE MITIGATION

Risque identifié	Niveau	Stratégie de mitigation
Inertie institutionnelle des communes	Élevé	Co-construction avec les communes dès la phase de conception, sélection de communes pilotes motivées, accompagnement renforcé à l'usage

Risque identifié	Niveau	Stratégie de mitigation
Faible engagement citoyen initial	Moyen	Architecture multicanale inclusive, contenus en Wolof, relais communautaires dans les mairies, démonstration visible des effets des signalements traités
Méfiance sur la gouvernance des données	Moyen	Doctrine éthique formalisée dans les statuts, transparence totale des traitements, comité de supervision indépendant
Fragilité financière de la phase initiale	Élevé	Diversification des sources (abonnements + bailleurs + services), inscription dans les programmes OGP et de gouvernance locale
Décalage entre avance produit et preuve externe	Élevé	Mise à jour du site, documentation des modules, production de démonstrations filmées, obtention de lettres d'intérêt signées
Dépendance à la connectivité	Moyen	Architecture offline-first, disponibilité sur SMS et WhatsApp, relais administratifs physiques dans les mairies

21. VISION À MOYEN TERME ET PASSAGE À L'ÉCHELLE

JOKKOO arrive à un moment particulièrement pertinent. Les collectivités territoriales sont soumises à des exigences croissantes de performance, de transparence, de relation citoyenne et de recherche de partenariats. Les usages numériques sont suffisamment installés pour permettre des solutions multicanales adaptées. Et les exigences des bailleurs et partenaires en matière de données, de suivi et de résultats mesurables sont de plus en plus fortes. Dans ce contexte, JOKKOO ne répond pas à une mode numérique : il répond à une nécessité institutionnelle.

Le passage à l'échelle de JOKKOO repose sur un noyau reproductible : une architecture modulaire déployable dans des contextes variés, une doctrine de gouvernance des données transposable, des cas d'usage prouvés et documentés, une capacité de déploiement et de formation des équipes locales, et un récit institutionnel crédible aux yeux des gouvernements partenaires et des bailleurs internationaux.

Le projet envisage une montée en charge nationale jusqu'en 2028, suivie d'une extension régionale vers les pays d'Afrique de l'Ouest partageant des problématiques comparables de décentralisation, d'usage mobile et de gouvernance territoriale notamment la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire. Cette perspective est crédible à condition que le Sénégal serve

d'abord de terrain de validation robuste, fournissant les preuves d'impact et le récit institutionnel nécessaires à la légitimation internationale du projet.

JOKKOO a également vocation à contribuer à la constitution d'une première base de données structurée des projets locaux sénégalais, accessible aux chercheurs, aux journalistes, aux institutions et aux partenaires de développement une ressource d'intérêt public aujourd'hui inexistante.

22. APPEL À PARTENARIAT

JOKKOO SN porte une ambition claire : contribuer à faire émerger une gouvernance locale plus intelligente, plus lisible, plus participative et plus finançable. Le projet se distingue par sa profondeur stratégique, son adaptation au contexte sénégalais, sa doctrine de gouvernance des données, sa structuration juridique en cours de consolidation et sa capacité à articuler participation citoyenne, gestion municipale, planification et attractivité territoriale.

JOKKOO appelle aujourd'hui à des partenariats de plusieurs natures.

- **Des communes pilotes prêtes à co-construire, à tester et à documenter les usages réels de la plateforme.**
- **Des institutions publiques et des agences d'État prêtes à soutenir une logique de modernisation territoriale et à inscrire JOKKOO dans les dispositifs nationaux de gouvernance ouverte.**
- **Des bailleurs bilatéraux et multilatéraux prêts à financer une infrastructure de gouvernance locale à fort potentiel d'impact, reproductible à l'échelle régionale.**
- **Des partenaires techniques prêts à contribuer à la robustesse du produit, au déploiement territorial et à la sécurité des données.**
- **Des acteurs de la recherche et de la société civile prêts à renforcer l'ancrage, l'évaluation et l'utilité publique du dispositif.**

L'enjeu n'est pas seulement de déployer une plateforme. Il est de doter les territoires d'un outil capable de relier la parole citoyenne, la décision municipale, la planification

communale et la mobilisation de ressources autour d'une même architecture de confiance.

JOKKOO est prête. Ses modules sont construits. Sa structure juridique est posée. Sa stratégie est tracée. Ce dont elle a besoin maintenant, c'est du premier cercle de partenaires qui croit, comme elle, que la démocratie locale se construit aussi avec des outils numériques adaptés aux réalités africaines.

Samba DIALLO - Fondateur & Directeur Exécutif , JOKKOO SN

Dakar, Point E - République du Sénégal

snjokkoo@gmail.com

77 434 15 18

ANNEXES

Annexe 1 - Synthèse du projet

Élément	Contenu
Nom	JOKKOO SN
Nature	Plateforme civic-tech de gouvernance locale par la donnée citoyenne
Finalité	Transformer la donnée citoyenne en outil de décision publique locale
Cibles	Communes, citoyens, État, partenaires techniques et financiers, ONG
Canaux	Application mobile, web, SMS, WhatsApp, relais mairie - offline-first
Langue principale	Wolof & français (Pulaar, Sérère Bientôt)
Module 1	Accueil - le portail de la commune
Module 2	Signaler - la voix du citoyen
Module 3	L'État agit - la transparence institutionnelle
Module 4	Suivi - la redevabilité en action
Module 5	Recouvrement fiscal et transparence budgétaire
Module 6	État civil numérique et accueil des usagers
Module 7	JOKKOO Hub -le catalyseur partenarial
Axe prioritaire	Dématérialisation des PDC et visibilité des budgets pluriannuels
Forme juridique	SARL de droit sénégalais -cadre OHADA - Dakar, Point E
Capital social	1 000 000 FCFA
Portée	Sénégal, puis Afrique de l'Ouest

Annexe 2 - Points à finaliser pour la version officielle définitive

Pour transformer ce document en version institutionnelle finale, les éléments suivants doivent encore être consolidés.

- Harmoniser publiquement l'état exact d'avancement du produit entre le site web, le document de projet et les documents de présentation partenaires.
- Documenter les cinq modules avec captures d'écran, parcours utilisateurs types et cas d'usage concrets.
- Confirmer et nommer les communes pilotes retenues dès leur signature.

- Finaliser les mentions juridiques et administratives des statuts : adresse exacte du siège, références bancaires, immatriculation définitive.
- Clarifier la grille d'offre tarifaire : socle de base inclus dans l'abonnement, options supplémentaires, tarification selon la taille des communes.
- Produire des démonstrations filmées de la plateforme, des lettres d'intérêt signées par des maires et, dès que possible, les premiers résultats d'usage documentés.